



Budget 2011 premier degré

Nicolas Sarkozy : champion de l'« absentéisme » des enseignants à l'école

Alors que la Cour des comptes vient de dénoncer l'insuffisance du pourcentage du PIB consacré à l'école primaire et d'indiquer que le nombre d'élèves poursuit son augmentation, le ministre demande, dans un document interne adressé aux recteurs d'académie en vue de la préparation de la rentrée 2011, l'examen et le chiffrage d'hypothèses inacceptables et insupportables pour l'avenir des élèves.

La volonté affichée de « ne pas dégrader les performances globales » ne se révèle être qu'un vœu pieux lorsque l'on étudie une à une la poursuite des mesures engagées et les décisions nouvelles. Il s'agit au contraire avec le schéma d'emploi 2011-2013 d'une véritable hémorragie d'emplois envisagée dans les écoles élémentaires et maternelles qui n'a qu'un but : ne pas remplacer un enseignant sur deux partant en retraite.

{{ Développer l'enseignement des langues vivantes ?}} Le ministère propose la suppression d'un millier de postes d'assistants étrangers.

{{ Faire bénéficier tous les élèves qui en ont besoin de l'intervention d'un RASED}} ? Le ministère propose de ne recruter aucun maître G, aucun psychologue scolaire et un minimum de postes E.

{{ La réforme de la formation des enseignants est marquée par un affaiblissement sans précédent de la formation professionnelle ?}} Le ministère considère la formation continue comme la « principale variable d'ajustement » et demande l'organisation de la formation continue en dehors du temps de travail ou pendant les vacances scolaires !

{{ Les classes sont plus chargées en France que dans les autres pays européens ?}} Le ministre demande aux recteurs de travailler sur une hypothèse d'une remontée du nombre moyen d'élèves par classe qui se traduirait par la suppression de 6000 à 7000 postes !

{{La loi prévoit la possibilité d'une scolarisation des deux ans}} notamment dans les zones d'Education Prioritaire : le ministère demande une nouvelle baisse du nombre de places en maternelle en ne tenant pas compte du nombre de moins de trois ans y compris en Zone d'Education Prioritaire !

{{ Le nombre d'enseignants est insuffisant pour effectuer les remplaçants d'enseignants en congé de maladie ou de maternité ?}} Le ministre prévoit de faire appel à des vacataires non formés ! Ces mesures, si elles se confirmaient, se traduiraient par des milliers d'enseignants des écoles manquant devant les élèves lors des rentrées 2011, 2012 et 2013.

Le président de la république veut-il devenir le champion de « l'absentéisme » des enseignants dans les écoles ?

Le SNUipp demande au ministre de l'Education Nationale de rendre publiques les mesures envisagées : en effet l'école est le bien de tous et l'organisation de la rentrée 2011 doit s'effectuer dans la transparence. Enseignants, parents, élus et citoyens doivent pouvoir connaître les conséquences des décisions prises en matière budgétaire.

Le SNUipp rappelle qu'il demande l'abandon du dogme du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux qui part en retraite. Dès le mois de juin, il appelle les enseignants des écoles à participer aux initiatives qui seront décidées en faveur de l'emploi. Il proposera à toutes les organisations et associations partenaires de tenir une initiative d'ampleur nationale en faveur de l'école.

Synthèse des 5 leviers pour mettre en œuvre la RGPP dans les écoles

1° Augmenter la taille des classes

L'objectif chiffré est d'une remontée de 0,6 ou 0,7 élèves par classe, ce qui représente 6000 à 7000 postes.

Le ministère compte y parvenir en augmentant la taille des écoles (fusion), en augmentant les seuils d'ouverture et en prenant en compte des entités plus larges que les écoles (exemple : nombre d'élèves à l'échelle d'une commune).

2° Réduction du besoin de remplacement

La formation continue est la principale variable d'ajustement du remplacement. Il est envisagé de développer des sessions de formation en dehors du temps scolaire (le mercredi après-midi) ou pendant les vacances scolaires.

Est ensuite évoqué le recours systématique à des non-titulaires et des vacataires pour assurer les remplacements de courte durée ou pour faire face aux pics d'absences.

Des objectifs chiffrés sont donnés :

- 80 % de non-titulaires pour des remplacements de moins de 2 jours ; 50 % de 3 à 5 jours ; 25 % entre 6 et 10 jours.

3° Baisse de la scolarisation des enfants de deux ans

Peu de marges. Il n'y a plus que 11,6 % d'enfants de moins de 3 ans scolarisés dans le public et la baisse tendancielle de ce taux est déjà inscrite dans les prévisions d'effectifs.

Il est demandé de ne pas tenir compte du nombre de moins de 3 ans scolarisés dans la détermination des seuils d'ouverture.

Lorsque les départements n'utilisent plus de seuils d'ouverture en maternelle, le ministère fixe les seuils suivants : 27 élèves en éducation prioritaire, 32 hors éducation prioritaire.

4° Sédentarisation des enseignants hors classe

Le ministère présente la nouvelle organisation de la semaine scolaire comme dégageant l'équivalent de 16 000 postes d'enseignants dédiés à aider les élèves qui en ont le plus besoin.

1248 emplois de RASED ont été conservés en surnuméraire alors que 3000 suppressions d'emplois était inscrite au budget. Le ministère demande que la contribution des enseignants spécialisés des RASED évolue...

Plusieurs scénarios sont envisagés :

- Suppression des maîtres G (non-remplacement des départs en retraite et affectation en classe)
- Suppression des maîtres G et des maîtres E
- Mise en extinction des psychologues scolaires

Il est demandé de procéder à un examen de l'activité des conseillers pédagogiques et de leur productivité.

5° Intervenants extérieurs en L.V. et assistants étrangers dans le 1er degré

Il y a 1 059 emplois d'assistants étrangers et 1475,5 emplois d'intervenants extérieurs. Le ministère envisage une économie de l'ordre d'un millier d'emplois.